



avec le soutien de



Octobre 2014

Délégation UNSA :

Sophie GIRARD, Christophe BARTOLINI, Laurent DOUBLET, Xavier LEMAIRE, Guillaume VERET, Alain PATE (responsable syndical).

Direction :

Sylvie Charles (Directrice de FRET SNCF), Jean-Marc Longequeue (Directeur Adjoint), Georges Ichkanian (DRH FRET SNCF et Pôle TFM), Sébastien Aubagnac (Directeur Relations Sociales FRET SNCF), Nicolas Czernecki (Responsable Stratégie Wagons).

L'essentiel :

Cette réunion portait initialement sur le dossier de la réforme du ferroviaire et sur la restructuration de la plateforme Normandie. Ce dernier point ne sera pas abordé, une procédure étant en cours au niveau du CHSCT qui estime en référé ne pas avoir les informations nécessaires pour émettre un avis. Plusieurs interruptions de séances auront lieu sur les deux points principaux mis à l'ordre du jour.

RESUME

La Présidente répond aux déclarations liminaires et aux thèmes développés par l'UNSA. Elle indique que le processus d'information et de consultation concernant les points à l'ordre du jour sont conformes à la réglementation et font suite, pour la réforme du ferroviaire, à la promulgation de la loi et à l'information du CCE. Elle rappelle à certaines organisations syndicales que la loi étant promulguée, il convient de l'appliquer, même si elle n'est pas conforme aux desideratas des OS ou de l'entreprise.

La Présidente rappelle une nouvelle fois le contexte contraint dans lequel agit et produit FRET et qu'elle doit en tenir compte pour diriger l'entreprise. Elle ne nie pas les difficultés et les conséquences pour les agents de FRET SNCF.

L'UNSA interpelle la Directrice sur les conséquences de la restructuration continue du FRET depuis 2006. Nous rappelons à la Présidente les efforts consentis par les cheminots du FRET, l'incertitude permanente dans laquelle ils vivent depuis toutes ces années et la souffrance que cette situation génère tant sur le plan matériel que psychologique dans la vie des cheminots du FRET. Nous rappelons à la Présidente que les cheminots subissent cette situation et qu'il convient à l'entreprise de la gérer correctement.

UNSA-Cheminots Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

L'UNSA ne conteste pas le contexte politique et économique mais elle ne peut accepter certaines situations de licenciements déguisés que l'on voit apparaître par endroits. Ces remarques valent également sur le dispositif RH 281 qui appliqué de manière aléatoire.

Concernant la réforme, l'UNSA rappelle qu'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. L'UNSA est favorable à une réforme. La promulgation de la loi n'oblige pas l'Entreprise à précipiter les processus d'information et de consultation comme le fait FRET SNCF. La détente de l'agenda social est une revendication de l'UNSA. Cette réforme est la plus importante à la SNCF depuis 1938, elle nécessite donc une analyse, une expertise approfondie de la part des partenaires sociaux.

La Direction se doit de donner les moyens d'effectuer ce travail et ne pas se contenter de traiter le dossier de manière superficielle avec comme seul objectif de s'exonérer des responsabilités juridiques qui sont les siennes dans une telle réforme.

La présidente reste à l'écoute des cas particuliers. Elle rappelle que le RH281 ainsi que toutes les procédures de départ de l'entreprise ont vocation à être appliquées en respectant les règles et qu'elle en assume la responsabilité.

Projet Ambition Normandie :

L'entreprise a mis ce point à l'ordre du jour pour une consultation.

Une interruption de séance a été demandée par les élus sur ce dossier. En effet, une procédure en référé et une expertise sont en cours sur ce dossier au niveau du CHSCT de la plateforme Normandie.

A l'issue de l'interruption de séance, tous les élus ont donné leur accord pour mandater le secrétaire du CE pour le vote d'une motion indiquant le refus de vote et le report de la consultation à l'issue des saisines juridiques et de l'expertise en cours sur le projet « Ambition Normandie ». La motion a été adoptée à l'Unanimité. Un échange a eu lieu entre la Direction et le Secrétaire constatant le désaccord. L'Entreprise a tenté de se justifier pour valider le passage en force de la consultation. Pour l'UNSA, ce projet reste antinomique et les conséquences dramatiques pour les Cheminots.

Antinomique par son nom car le désir de réussite semble bien éloigné. Sans être nostalgique comme nous le dit souvent la Présidente, le constat de l'UNSA est terrible. 400 agents avec plus de 2000 wagons jours relais compris en 1995, 200 agents et 80 wagons jours en 2013, le projet « Ambition » c'est 40 agents et 60 wagons jour à terme, curieuse interprétation de l'ambition. Les marchandises et les Flux n'ont pas disparus, ils ont simplement subi une mutation modale. Les causes sont multiples, gestion des ports complexe, d'où un report vers les grands ports du nord, concurrence routière favorisée par une politique peu favorable au fer, investissements très faibles dans le domaine du fret ferroviaire, etc. Devant ce constat, l'UNSA estime donc que la consultation peut attendre la fin des procédures au CHSCT. FRET SNCF ne peut ignorer les risques inhérents à une telle restructuration pour les agents. Malgré, selon il faut avoir en main toutes les données, mêmes les plus minimes pour donner un avis sur un tel dossier.

Réforme du Ferroviaire :

Après une interruption de séance relative à la procédure de présentation du dossier, une motion est présentée et adoptée à l'unanimité des élus, demandant à la Présidente un processus complet d'information/Consultation au sujet du dossier sur la réforme du ferroviaire.



UNSA-Cheminots Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Le DRH a précisé qu'il considérait que le délai d'information consultation courait à compter de la date de cette réunion. La Présidente réserve sa réponse quant à la consultation du CE FRET, estimant que l'impact de la réforme était marginal. Après de longues déclarations des organisations syndicales, la Présidente présente non moins longuement le dossier présenté au CCE. Un document supplémentaire précise les impacts à FRET SNCF et son positionnement à SNCF Mobilités. A court terme, ce sont les services qui gèrent le patrimoine de FRET SNCF qui rejoindraient l'EPIC SNCF. Le dossier serait présenté lors d'un CHSCT Exceptionnel le 30 octobre 2014.

L'UNSA a rappelé que l'ensemble des CE Régionaux et Nationaux devaient être consultés dans le cadre de la réforme. L'UNSA a rappelé que cette réforme était la plus importante que subissait la SNCF depuis 1938. L'ampleur du dossier, ses conséquences sur les cheminots ne peuvent se déclinier sans concertations approfondies et être ramené à de simples informations. Pour cela, l'UNSA a également insisté sur la nécessité de détendre l'agenda social. Concernant l'impact sur FRET SNCF, il concerne l'immobilier. La Patrimoine important et le chiffre d'affaire généré, ainsi transférés à l'EPIC SNCF justifie des informations approfondies, une consultation du CHSCT et éventuellement les expertises nécessaires à un état des lieux complet.

Information sur le projet/l'expérimentation d'élargissement du périmètre actuel de la RAT réalisée par Fret SNCF à des contrôles prévus à l'annexe 9 du Contrat Uniforme d'Utilisation des Wagons (CUU) :

M. Czernecki présente ce projet comme une rationalisation des opérations réalisées par les Agents Matériel et Fret afin d'éviter les doublons lors des opérations d'échanges de wagons entre les EF. L'entreprise pense que cette rationalisation serait une source d'économie. Elle indique que les EF non historiques réalisent ces opérations avec le même agent. Le dossier présenté conduit à une mutualisation des agents Matériel et FRET. Les premiers acquerront les compétences « prestations au sol », les seconds les compétences « Matériel » pour l'annexe 9 du CUU. L'entreprise précise que les opérations prévues pour la RAT (FR 10187) et l'Annexe 9 du CUU (FR0260), ont beaucoup d'éléments en commun. Le projet sera décliné sur la plateforme de Dunkerque. L'organisation envisagée reposerait sur des équipes fret « mixtes » composées d'agents issus de la plateforme Fret et du Technicentre, en capacité de réaliser indifféremment les prestations au sol (manœuvres, formation...) et les opérations de contrôle pour tout type de trafic, à l'échange ou pas.

L'expérience acquise sur le site de Dunkerque permettrait de définir les modalités d'application pour les autres plateformes.

L'UNSA, à l'origine de la demande d'Information, lors de la dernière plénière, constate une nouvelle fois l'interprétation très particulière du dictionnaire de filières (RH 263) par FRET SNCF. L'UNSA rappelle que la formation des agents du matériel est longue et pointue. Des reconversions d'agents Matériel vers agents au sol ont déjà eu lieu sur certains sites exploitant des trains à particularité (Train Spéciaux Militaires notamment). L'agent matériel ainsi formé bénéficiait de sa formation initiale M pour assurer les reconnaissances spécifiques de ces transports, et il était versé à la filière 27, avec une formation RAT et RATEX de fait particulièrement performante. Le processus d'intégration avait duré 6 mois. En dehors de l'interprétation discutable du RH 263, l'UNSA s'interroge sur le cahier des charges de formation des agents M et T du projet de Dunkerque et de ses déclinaisons futures.

UNSA-Cheminots Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Monsieur Czernecki convient que la formation d'un agent Matériel est longue puisque qu'il part de 0 lors de son admission au domaine matériel. Il estime que les opérateurs FRET ont déjà une connaissance importante du domaine ferroviaire. De plus il indique que dans le cursus Matériel il y a le domaine maintenance qui ne sera pas dans le cahier des charges des prestations RAT ou Annexe 9 de la CUU à réaliser.

L'UNSA a rappelé que la formation restait la pierre angulaire d'un tel projet. D'autant plus que l'Annexe 9 de la CUU impose des règles strictes pour l'agent chargé de la visite technique. Pour autant, ce schéma n'est pas conforme au RH 263. L'UNSA estime que ces transformations devaient être négociées au niveau de l'EPIC. La réforme du ferroviaire va aggraver le flou entourant de tels dossiers.

Le Directeur Adjoint, suite aux remarques, indique que le dossier qui relève de la problématique métier sera présenté à la prochaine CPC de novembre.

Affaire à suivre !

PROCHAINE REUNION DU COMITE D'ETABLISSEMENT FRET LE 25 NOVEMBRE 2014.



UNSA-Cheminots Lorraine :

Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64

Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44

ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org



COTISATIONS 2015

QUALIFICATION	COTISATION ANNUELLE	CREDIT D'IMPOT (66 %)
A/B - TA	89 €	58,74
C - TB1	93 €	61,38
D1 - TB2	100 €	66,00
D2 - TB3	110 €	72,60
E1	110 €	72,60
E2	126 €	83,16
F1	137 €	90,42
F2	155 €	102,30
G1	166 €	109,56
G2	182 €	120,12
H1	195 €	128,70
H2	214 €	141,24
CS	230 €	151,80
CONTRACTUELS		
Exécution	89 €	58,74
Maîtrise	110 €	72,60
Cadre	140 €	92,40
ALTERNANTS		
	44 €	29,04
RETRAITES		
	44 €	29,04
VEUVES/VEUFS		
	20 €	13,20

Si vous souhaitez adhérer,
renvoyez le bulletin ci-après à :
UNSA-Cheminots LORRAINE
Porte F - Gare de Metz

BULLETIN D'ADHESION

NOM.....
Prénom.....
Qualification..... Niveau.....
N° CP..... Grade.....
Adresse domiciliaire.....
.....
.....
Etablissement.....
Téléphone service.....
Téléphone portable.....
Adresse mail.....@.....
 J'autorise l'UNSA-Cheminots à me faire parvenir de la documentation sur ma boîte mail.
A.....le.....
Signature :

Le prélèvement automatique de la cotisation permet un règlement échelonné en 4 fois (février, mai, août et novembre).



UNSA-Cheminots Lorraine :
Porte F – Gare de Metz – place de Gaulle 57000 METZ Tél. 03 87 62 67 64
Villa Saint Jean 54000 NANCY Tél. 03 83 90 24 44
ur.lorraine@unsa-cheminots.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org